



28 septembre 2018

(18-5993)

Page: 1/9

Comité de la facilitation des échanges

Original: anglais

**NOTIFICATION DES ENGAGEMENTS DES DIFFÉRENTES CATÉGORIES
AU TITRE DE L'ACCORD SUR LA FACILITATION DES ÉCHANGES**

COMMUNICATION PRÉSENTÉE PAR LA TRINITÉ-ET-TOBAGO

La communication ci-après, datée du 27 septembre 2018, est distribuée aux Membres pour information à la demande de la délégation de la Trinité-et-Tobago.

Suite à la notification datée du 27 novembre 2017 (G/TFA/N/TTO/1), dans laquelle elle a donné des dates indicatives pour ses engagements relevant des catégories B et C, la Trinité-et-Tobago présente les notifications additionnelles suivantes conformément aux articles 15 et 16 de l'Accord sur la facilitation des échanges (WT/L/931).

Disposition	Intitulé/description	Catégorie	Date de mise en œuvre indicative (pour les catégories B et C)	Date de mise en œuvre définitive (pour les catégories B et C)	Assistance et soutien pour le renforcement des capacités nécessaires pour la mise en œuvre (pour la catégorie C)
Article premier Publication et disponibilité des renseignements					
Article 1:1	Publication	C	31 décembre 2023	31 décembre 2027	<ul style="list-style-type: none"> • Politiques/cadre juridique – Révision des lois en vigueur ou rédaction de nouvelles lois pour y incorporer les dispositions de l'article 1:1 • Ressources humaines – Formation du personnel à la mise en œuvre des dispositions de l'article 1:1 • TIC – Réalisation d'une analyse des écarts
Article 1:2	Renseignements disponibles sur Internet	C	31 décembre 2023	31 décembre 2027	<ul style="list-style-type: none"> • TIC - Création de contenus pour un Portail d'information commerciale • Ressources humaines et formation – Formation du personnel • Matériel – Matériel de modernisation des infrastructures
Article 1:3	Points d'information	C	31 décembre 2023	31 décembre 2023	<ul style="list-style-type: none"> • Politiques/cadre juridique – Révision des lois en vigueur ou rédaction de nouvelles lois pour y incorporer les dispositions de l'article 1:1 • Procédures – Élaboration de procédures pour répondre aux demandes • Ressources humaines et formation – Formation du personnel à la gestion d'un point d'information relatif à l'Accord
Article 1:4	Notification	C	31 décembre 2023	31 décembre 2023	<ul style="list-style-type: none"> • Ressources humaines et formation - Organisation de stages de sensibilisation sur les procédures de notification et sur les renseignements à notifier
Article 2 Possibilité de présenter des observations, renseignements avant l'entrée en vigueur et consultations					
Article 2:1	Possibilité de présenter des observations et renseignements avant l'entrée en vigueur	C	31 décembre 2023	31 décembre 2027	<ul style="list-style-type: none"> • Politiques – Élaboration de politiques afin de permettre aux négociants et aux autres parties intéressées de formuler des observations sur les lois nouvelles ou modifiées • Cadre juridique – Modifications législatives et institutionnelles (conseil juridique)
Article 2:2	Consultations	A	-	-	-

Disposition	Intitulé/description	Catégorie	Date de mise en œuvre indicative (pour les catégories B et C)	Date de mise en œuvre définitive (pour les catégories B et C)	Assistance et soutien pour le renforcement des capacités nécessaires pour la mise en œuvre (pour la catégorie C)
Article 3 Décisions anticipées					
		C	31 décembre 2023	31 décembre 2027	<ul style="list-style-type: none"> • Politiques/cadre juridique – Élaboration ou modification de toutes les lois applicables aux demandes de décisions anticipées • Ressources humaines/formation – Formation du personnel chargé des demandes de décisions anticipées (par exemple les règles d'origine et de classement) • Procédures – Élaboration de procédures conformément aux prescriptions énoncées dans cet article
Article 4 Procédures de recours ou de réexamen					
		C	31 décembre 2023	31 décembre 2027	<ul style="list-style-type: none"> • Ressources humaines/formation - Formation du personnel • Politiques/cadre juridique – Élaboration de lois
Article 5 Autres mesures visant à renforcer l'impartialité, la non-discrimination et la transparence					
Article 5:1	Notification de contrôles ou d'inspections renforcés	C	31 décembre 2023	31 décembre 2027	<ul style="list-style-type: none"> • Politiques/cadre juridique – Révision des lois en vigueur fixant les procédures d'inspection ou de contrôle renforcé des produits alimentaires, boissons ou aliments pour animaux
Article 5:2	Rétention	B	31 décembre 2020	31 décembre 2020	-
Article 5:3	Procédures d'essai	C	31 décembre 2023	31 décembre 2027	<ul style="list-style-type: none"> • Infrastructure/matériel – Financement de l'accréditation des laboratoires locaux • Ressources humaines/formation – Formation du personnel • Politiques/cadre juridique - Élaboration de lois et de politiques pour garantir la conformité aux dispositions de cet article • Procédures – Élaboration de procédures conformément aux prescriptions énoncées dans cet article

Disposition	Intitulé/description	Catégorie	Date de mise en œuvre indicative (pour les catégories B et C)	Date de mise en œuvre définitive (pour les catégories B et C)	Assistance et soutien pour le renforcement des capacités nécessaires pour la mise en œuvre (pour la catégorie C)
Article 6	Disciplines concernant les redevances et impositions imposées à l'importation et à l'exportation ou à l'occasion de l'importation et de l'exportation, et les pénalités				
Article 6:1	Disciplines générales concernant les redevances et impositions imposées à l'importation et à l'exportation ou à l'occasion de l'importation et de l'exportation	C	31 décembre 2023	31 décembre 2027	<ul style="list-style-type: none"> Aspects techniques – Recrutement et rémunération d'un consultant afin qu'il mène une étude sur le temps nécessaire à la mainlevée pour la Trinité-et-Tobago; Procédures – Élaboration et publication d'une liste unique regroupant toutes les redevances et impositions liées aux importations et aux exportations.
Article 6:2	Disciplines spécifiques concernant les redevances et impositions aux fins du traitement douanier imposées à l'importation et à l'exportation ou à l'occasion de l'importation et de l'exportation	A	-	-	-
Article 6:3	Disciplines concernant les pénalités	A	-	-	-
Article 7	Mainlevée et dédouanement des marchandises				
Article 7:1	Traitement avant arrivée	C	31 décembre 2020	31 décembre 2020	<ul style="list-style-type: none"> Politiques/cadre juridique – Élaboration ou modification de toutes les lois applicables à cet article Procédures – Élaboration et publication des procédures
Article 7:2	Paiement par voie électronique	C	31 décembre 2020	31 décembre 2027	<ul style="list-style-type: none"> Politiques/cadre juridique – Élaboration ou modification de toutes les lois afin de mettre en place le paiement par voie électronique Matériel – Financement de la modernisation des infrastructures nécessaires Ressources humaines/formation – Formation du personnel
Article 7:3	Séparation de la mainlevée de la détermination finale des droits de douane, taxes, redevances et impositions	C	31 décembre 2023	31 décembre 2027	<ul style="list-style-type: none"> Politiques/cadre juridique – Élaboration de mesures sur le versement de garanties au titre de pénalités pécuniaires ou d'amendes
Article 7:4	Gestion des risques	C	31 décembre 2020	31 décembre 2027	<ul style="list-style-type: none"> Politiques/cadre juridique – Modifications de la Loi sur les douanes

Disposition	Intitulé/description	Catégorie	Date de mise en œuvre indicative (pour les catégories B et C)	Date de mise en œuvre définitive (pour les catégories B et C)	Assistance et soutien pour le renforcement des capacités nécessaires pour la mise en œuvre (pour la catégorie C)
					<ul style="list-style-type: none"> Ressources humaines/formation – Formation du personnel aux techniques de gestion des risques; formation continue à la gestion des risques TIC – Achat d'un logiciel d'exploitation de gestion des risques destiné au contrôle douanier; conception et mise en œuvre d'un système de gestion des risques Procédures – Élaboration pour les importateurs de registres des risques et d'autres procédures
Article 7:5	Contrôle après dédouanement	C	31 décembre 2020	31 décembre 2027	<ul style="list-style-type: none"> Politiques/cadre juridique – Modifications de la Loi sur les douanes Aspects législatifs et institutionnels Ressources humaines/formation – Formation du personnel et élaboration de programmes de travail continu Mise en œuvre d'un logiciel de vérification Procédures – Élaboration d'un plan stratégique dans le domaine du contrôle après dédouanement et de la gestion des risques
Article 7:6	Établissement et publication des temps moyens nécessaires à la mainlevée	C	31 décembre 2020	31 décembre 2023	<ul style="list-style-type: none"> Politiques/cadre juridique – Modifications de la Loi sur les douanes Assistance technique nécessaire pour mener une étude sur le temps nécessaire à la mainlevée pour la Trinité-et-Tobago
Article 7:7	Mesures de facilitation des échanges pour les opérateurs agréés	C	31 décembre 2023	31 décembre 2027	<ul style="list-style-type: none"> Procédures – Élaboration d'un programme d'opérateur agréé Politiques/cadre juridique – Assistance pour l'élaboration des politiques et pour la rédaction de la réglementation Ressources humaines/formation – Renforcement des capacités de tous les organismes présents aux frontières, nécessaire pour assurer la pleine conformité à cette mesure

Disposition	Intitulé/description	Catégorie	Date de mise en œuvre indicative (pour les catégories B et C)	Date de mise en œuvre définitive (pour les catégories B et C)	Assistance et soutien pour le renforcement des capacités nécessaires pour la mise en œuvre (pour la catégorie C)
Article 7:8	Envois accélérés	C	31 décembre 2020	31 décembre 2027	<ul style="list-style-type: none"> Ressources humaines/formation – Formation du personnel Politiques/cadre juridique – Modifications de la Loi sur les douanes Procédures – Élaboration de procédures relatives au fonctionnement du programme et conseils concernant les critères à utiliser pour identifier les entreprises qui remplissent les conditions
Article 7:9	Marchandises périssables	A	-	-	-
Article 8 Coopération entre les organismes présents aux frontières					
		B	31 décembre 2023	31 décembre 2023	-
Article 9 Mouvement des marchandises destinées à l'importation sous contrôle douanier					
		C	31 décembre 2023	31 décembre 2023	<ul style="list-style-type: none"> Politiques/cadre juridique – Modifications de la Loi sur les douanes (conseil juridique), y compris réglementation et politiques
Article 10 Formalités se rapportant à l'importation, à l'exportation et au transit					
Article 10:1	Formalités et prescriptions en matière de documents requis	A	-	-	-
Article 10:2	Acceptation de copies	B	31 décembre 2020	31 décembre 2023	-
Article 10:3	Utilisation des normes internationales	C	31 décembre 2020	31 décembre 2023	<ul style="list-style-type: none"> Procédures – Évaluation des capacités en matière d'essai, de certification, d'inspection et d'accréditation des organismes de réglementation de la sécurité sanitaire des produits alimentaires et fourniture d'une aide pour moderniser les installations et assurer le respect des normes pertinentes Ressources humaines/formation – Élaboration et mise en œuvre d'un programme de formation et de certification pour aider les exportateurs à respecter les normes pertinentes; séance de sensibilisation à l'importance d'utiliser les normes internationales

Disposition	Intitulé/description	Catégorie	Date de mise en œuvre indicative (pour les catégories B et C)	Date de mise en œuvre définitive (pour les catégories B et C)	Assistance et soutien pour le renforcement des capacités nécessaires pour la mise en œuvre (pour la catégorie C)
Article 10:4	Guichet unique	C	31 décembre 2020	31 décembre 2023	<ul style="list-style-type: none"> Aspects techniques – Élaboration d'un plan pour la sécurité de l'information, d'un système de continuité d'exploitation; mise au point d'une stratégie de gestion du changement; développement d'un programme de renforcement des capacités et d'une stratégie de gestion des connaissances, ainsi que d'une architecture orientée services Politiques/cadre juridique – Assistance technique pour moderniser le cadre législatif et institutionnel et la gouvernance institutionnelle du guichet électronique unique Procédures – Reconfiguration des processus commerciaux Ressources humaines/formation – Formation du personnel; Organisation d'une campagne de sensibilisation du public TIC – Mise au point d'un système d'information sur les données commerciales, d'un module logistique multimodal intégré, d'un plan pour la sécurité de l'information, d'un système de continuité d'exploitation et d'une architecture orientée services
Article 10:5	Inspection avant expédition	A			-
Article 10:6	Recours aux courtiers en douane	B	31 décembre 2020	31 décembre 2023	-
Article 10:7	Procédures communes à la frontière et prescriptions uniformes en matière de documents requis	B	31 décembre 2023	31 décembre 2023	-
Article 10:8	Marchandises refusées	A	-	-	-
Article 10:9	Admission temporaire de marchandises et perfectionnement actif et passif	A	-	-	-
Article 11	Liberté de transit				
		A	-	-	-

Disposition	Intitulé/description	Catégorie	Date de mise en œuvre indicative (pour les catégories B et C)	Date de mise en œuvre définitive (pour les catégories B et C)	Assistance et soutien pour le renforcement des capacités nécessaires pour la mise en œuvre (pour la catégorie C)
Article 12 Coopération douanière					
Article 12:1	Mesures favorisant le respect des exigences et la coopération	C	31 décembre 2023	31 décembre 2023	<ul style="list-style-type: none"> Politiques – Élaboration d'une politique pour le renforcement du contrôle douanier
Article 12:2	Échange de renseignements	C	31 décembre 2023	31 décembre 2023	<ul style="list-style-type: none"> Politiques – Élaboration d'une politique pour le renforcement du contrôle douanier
Article 12:3	Vérification	C	31 décembre 2023	31 décembre 2023	<ul style="list-style-type: none"> Politiques – Élaboration d'une politique pour le renforcement du contrôle douanier
Article 12:4	Demande	C	31 décembre 2023	31 décembre 2023	<ul style="list-style-type: none"> Politiques – Élaboration d'une politique pour le renforcement du contrôle douanier et le traitement des demandes de renseignements
Article 12:5	Protection et confidentialité	C	31 décembre 2023	31 décembre 2023	<ul style="list-style-type: none"> Politiques – Élaboration d'une politique pour le renforcement du contrôle douanier et le traitement des demandes de renseignements
Article 12:6	Fourniture de renseignements	C	31 décembre 2023	31 décembre 2023	<ul style="list-style-type: none"> Politiques – Élaboration d'une politique pour le renforcement du contrôle douanier et le traitement des demandes de renseignements
Article 12:7	Report de la réponse ou refus de répondre à une demande	C	31 décembre 2023	31 décembre 2023	<ul style="list-style-type: none"> Politiques/cadre juridique – Révision de la Loi sur les douanes et de la Loi sur la protection des données personnelles afin de s'assurer que les dispositions de l'AFE sont couvertes; élaboration d'une politique pour le renforcement du contrôle douanier et le traitement des demandes de renseignements
Article 12:8	Réciprocité	C	31 décembre 2023	31 décembre 2027	<ul style="list-style-type: none"> Politiques/cadre juridique – Élaboration d'une politique pour le renforcement du contrôle douanier et le traitement des demandes de renseignements Ressources humaines/formation – Dotation des postes vacants Procédures – Révision de la gestion des processus commerciaux

Disposition	Intitulé/description	Catégorie	Date de mise en œuvre indicative (pour les catégories B et C)	Date de mise en œuvre définitive (pour les catégories B et C)	Assistance et soutien pour le renforcement des capacités nécessaires pour la mise en œuvre (pour la catégorie C)
Article 12:9	Charge administrative	C	31 décembre 2023	31 décembre 2027	<ul style="list-style-type: none"> • Politiques/cadre juridique – Élaboration d'une politique pour le renforcement du contrôle douanier et le traitement des demandes de renseignements • Ressources humaines/formation – Formation du personnel • Procédures – Révision de la gestion des processus commerciaux
Article 12:10	Limitations	C	31 décembre 2023	31 décembre 2023	<ul style="list-style-type: none"> • Politiques – Élaboration d'une politique pour le renforcement du contrôle douanier et le traitement des demandes de renseignements
Article 12:11	Utilisation ou divulgation non autorisée	C	31 décembre 2023	31 décembre 2027	<ul style="list-style-type: none"> • Politiques – Élaboration d'une politique pour le renforcement du contrôle douanier et l'exécution des procédures de vérification
Article 12:12	Accords bilatéraux et régionaux	A	-	-	-